

Le quartier Gare-Lac prend forme



Le syndic Daniel von Siebenthal et la municipale Marianne Savary admirent la maquette du futur quartier.

Jacquet-a

L'adoption du plan directeur localisé du projet yverdonnois sera prochainement discuté lors d'une séance du Conseil communal.

Le projet Gare-Lac progresse. En effet, le Conseil communal devra prochainement se prononcer sur l'adoption du plan directeur localisé du secteur se situant entre les voies de chemin de fer et l'avenue des Sports. Il s'agit de la première étape du projet d'urbanisme, qui doit fixer les principes directeurs et préciser les dispositions d'ensemble pour l'urbanisation, les espaces libres, les principes de mobilité et l'environnement du nouveau quartier.

Pour rappel, ce dernier devrait accueillir 3800 habitants dans un écoquartier et 1200 emplois, tout en préservant et en développant des espaces récréatifs au bord de l'eau. D'après la Municipalité, la réalisation du projet Gare-Lac «créera un centre urbain vivant»,

de la place Pestalozzi jusqu'au lac. Il étendra le centre-ville vers la place d'Armes et «favorisera une continuité urbaine jusqu'aux rives.»

Le site Gare-Lac sera stratégiquement situé, puisqu'il profitera de la proximité d'une gare connectée au réseau national et d'une interface régionale de transports publics. Le cœur du quartier sera limité à 20 kilomètres-heure pour les véhicules motorisés et la mobilité douce sera favorisée par l'aménagement de promenades et d'espaces publics.

L'accès au quartier est prévu par l'avenue des Sports et par la rue de l'Industrie. Les voitures seront dirigées vers les parkings situés dans les îlots. Les premières réalisations du projet sont prévues en 2017.

MURIEL AUBERT

Travaux prévus à Yverdon-les-Bains

Lors d'un prochain Conseil communal, la Municipalité discutera également d'un crédit d'investissement de 70 000 francs pour désaffecter deux secteurs du cimetière arrivés à échéance du temps réglementaire. Des travaux de rehaussement sur l'un des secteurs sont également

prévus pour une meilleure inhumation future des corps. Par ailleurs, le projet de réfection générale de la rue des Moutettes, a définitivement été approuvé par le Département cantonal des infrastructures et des ressources humaines en décembre dernier.

M. At ■